

Pétitions

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je comprends la position du député à l'égard de la pénurie de logements locatifs à Toronto. Il n'ignore pas que la question est actuellement devant les tribunaux et entre les mains de la SADC. Je me ferai un grand plaisir de me renseigner et de lui dire ce qu'il en est.

• (1500)

ON DEMANDE QUE LES LOCATAIRES AIENT LE PREMIER CHOIX EN CE QUI CONCERNE L'ACHAT DES LOGEMENTS

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, si la ministre ne peut pas nous donner cette garantie, peut-elle au moins nous assurer qu'avant de transformer les appartements en condominiums, on offrira d'abord aux locataires la possibilité d'acheter ces immeubles sous forme de coopératives ou de sociétés sans but lucratif, à un prix avantageux?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, le député n'ignore pas que le liquidateur et la SADC ont pour rôle de tirer le maximum de ces propriétés. Je crois qu'ils ont consulté à plusieurs reprises les locataires de différents immeubles et je suis sûr qu'ils trouveront une solution pour résoudre ces questions complexes.

* * *

RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

M. le Président: J'ai l'honneur de signaler que les pétitions présentées par les députés le mardi 15 octobre 1985 sont conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA RÉPONSE DE M. NIELSEN AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, pendant la période des questions, le vice-premier ministre (M. Nielsen) n'a pas répondu à une question très pertinente que vous aviez acceptée en prétextant que l'affaire était en cours d'instance. Il a abusé à mon avis de cette règle pour esquiver une difficulté.

La convention sur les affaires qui sont dans le domaine judiciaire est exposée dans la cinquième édition de *Beauchesne* et elle ne s'applique pas à cette situation-ci, de toute évidence. Nous ne discutons pas d'une affaire au criminel. Il s'agit d'une affaire au civil, et le procès n'en est qu'au stade des plaidoyers.

M. le Président: A l'ordre. Ce n'est pas un rappel au Règlement. Si le député lit la suite dans *Beauchesne*, il verra qu'il s'agit d'une convention de la Chambre et pas d'un article du Règlement.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, le leader du gouvernement à la Chambre nous donnerait-il un aperçu des travaux pour aujourd'hui et demain? Je sais que les leaders à la Chambre en ont été avisés de la manière habituelle, mais il serait utile que le programme figure au harsard.

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, je profite de cette occasion pour annoncer publiquement les travaux de la Chambre pour aujourd'hui et demain. Les députés savent qu'un article figurant dans les ordres émanant du gouvernement a trait au projet de loi C-79 sur la BCC et la Norbanque et à la motion du gouvernement sur l'attribution de temps. Au début de la semaine, j'ai communiqué avec les leaders de l'opposition à la Chambre pour savoir quand il leur conviendrait de débattre cet article. A l'issue de nos discussions, j'ai décidé que la Chambre étudierait cet article dès demain matin.

Soit dit en passant, une fois tranchée la question de l'attribution de temps, je vais proposer l'adoption de la motion des voies et moyens relative à la Loi sur la taxe d'accise.

Aujourd'hui, nous allons poursuivre le débat en cours. Autrement dit, nous allons continuer de débattre les modifications à la Loi sur la marine marchande du Canada et passer ensuite à l'étude des projets de loi sur l'égalité des droits dans l'emploi et sur la société Canagrex.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

M. le Président: La ministre d'État aux Finances veut-elle déposer un document ou faire une déclaration?

Mme McDougall: Je vous prie de m'excuser, monsieur le Président, je veux prendre la parole à l'appel des avis de motion.

M. le Président: Les pétitions.

* * *

PÉTITIONS

LES MODIFICATIONS AUX PROGRAMMES D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET DE CRÉDIT D'IMPÔT-ENFANTS

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition émanant d'un certain nombre de citoyens, dont la plupart habitent dans la région de Vancouver, qui demandent qu'on réindexe entièrement les allocations familiales et qu'on annule les hausses d'impôt injustes qui alourdiront le fardeau imposé aux familles, en particulier les familles à faible revenu.